Konkurse Faillites Fallimenti

No 175 Mittwoch, 11.09.2002 120. Jahrgang

- 1. Débitrice: DAKA Diffusion Sàrl, rue des Délices 2,
 - 1203 **Genève**
- 2. Remarques: Importation, distribution et diffusion d'articles de textile.
 - Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Of-
 - fice:

 - L. L'état de collocation
 L'état de revendication
 L'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte

 - nécessité.

 Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:

 1. intenter action contre l'état de collocation

 2. demander la cession des droits pour contester une revendication

 3. recourir contre une décision d'insaisissabilité
 - 3. recourir contre une décision d'insaisissabilité. (Réf. n° 1)

Office des faillites Rive-Droite

1211 Genève 24

(00636220)